

A TOUTES LES ASSOCIATIONS

Direction/Service : Direction Communication, culture et Vie locale  
Affaire suivie par : Fanny HEURTEL  
Coordonnées : [vielocale@suce-sur-erdre.fr](mailto:vielocale@suce-sur-erdre.fr)  
Ref : 2020-62

Objet : Mesures locales liées au reconfinement

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Suite à l'annonce du reconfinement par le Président de la République le mercredi 28 octobre 2020 et à la conférence de presse du Premier Ministre le jeudi 29 octobre 2020, voici les décisions locales prises à compter de ce jour :

Tous les équipements municipaux seront fermés, et ce jusqu'à nouvel ordre.

L'accès aux salles est donc suspendu pour les associations ainsi que les particuliers.

Une exception sera accordée aux salariés des associations ne pouvant télétravailler. Ils pourront accéder aux locaux mais **seuls** et après demande et validation auprès de la Mairie.

L'entretien des salles étant suspendu, je vous remercie d'être vigilants et, comme ces dernières semaines, d'effectuer la désinfection des points de contacts avec les produits mis à votre disposition dans les locaux.

Nous comptons sur le civisme de chacun d'entre vous pour faire respecter l'ensemble des mesures prises au niveau national et local afin de limiter la propagation du virus.

Toute l'équipe municipale, se joint à moi pour vous témoigner notre soutien et nous restons à votre écoute pour toutes vos interrogations.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Jean-Louis ROGER

